

«Vive l'AMCOFF...» Assemblée Générale 2026



Le 26 février dernier s'est tenue à Rosé l'assemblée générale de l'AMCOFF (Association des Maîtres du CO Fribourgeois Francophone). Cette dernière a été conduite avec assurance et efficacité par Lucien Morel, coprésident de l'association épaulé par son collègue Arnaud Fritschi.

Tout au long de l'assemblée, le comité, enrichi d'un nouveau membre, a montré une motivation claire: défendre avec conviction la profession des enseignant-es du secondaire I. L'enthousiasme était palpable, tant dans la volonté de renforcer la présence de l'association au sein des Cycles d'Orientation que dans celle de créer davantage de liens entre les membres. Plusieurs idées ont émergé pour dynamiser l'association, dont l'organisation d'un tournoi de badminton, destiné à fédérer les collègues.

La question de la visibilité de l'AMCOFF a d'ailleurs constitué l'un des axes majeurs du rapport d'activité, qui s'est révélé particulièrement complet, précis et riche en perspectives. Lucien a ouvert sa présentation par de chaleureux remerciements adressés à son coprésident ainsi qu'à l'ensemble du comité, saluant leur engagement et la qualité du travail fourni.

«Nous avons eu beaucoup de travail, et je peux dire que je suis fier de ce qui a été accompli par notre comité en 2025. Je tire donc un grand coup de chapeau au comité de l'AMCOFF. Déjà, car il a su s'adapter à un nouveau coprésident, je me suis senti totalement soutenu. J'estime que nous avons bien réparti nos tâches et que nous pourrions encore peaufiner ceci en 2026. Arnaud a pris une vraie place de président avec moi. Je m'entends très bien avec lui et c'est tant mieux pour toute l'association. Merci Arnaud. Chers amis du comité, je vous remercie sincèrement pour votre soutien et votre travail tout au long de l'année.»



Ivan Corminboeuf, Vincent Di Falco, Arnaud Fritschi
Lucien Morel, Lucien Deillon, Mathieu Spicher

Après un retour sur le travail d'accompagnement individuel sollicité par de nombreux-ses enseignant-es, une présentation des dossiers en cours, pour la plupart menés en collaboration avec les autres associations professionnelles, a été faite à l'assemblée.

• Éducation Numérique

«Le projet ENEO a été revu à la baisse par nos députés. Cela aura soulagé bien des collègues qui craignaient une arrivée forcée du One to One dans nos cycles d'orientation. Toutefois, le PerEdNum va être déployé au cycle 3 et nous suivons de très près ce dossier.»

• Enquête qualitative (qui fait suite à l'enquête quantitative Ecoplan) et révision du Rpens

«J'ai représenté l'AMCOFF dans ce groupe de travail. L'ambiance y était très positive et nous avons pu développer des idées plutôt enthousiasmantes. Je peux témoigner que, suite à la pétition de 2024, que nous avons massivement signée, les propositions qui y figuraient ont été mises en avant.»

Ce dossier est maintenant dans les mains du Groupe de Pilotage et de la DFAC, des informations seront données au fur et à mesure de l'avancement des travaux et décisions.

• PAFE (Plan d'assainissement des finances de l'État)

«Si je reviens en arrière, cela n'aura pas été de tout repos de mettre sur pied et de faire en sorte que tout fonctionne pour deux manifestations et un débrayage. Il a fallu être très réactif et capable d'agir parfois en quelques jours.»

En collaboration avec les autres associations professionnelles, nous avons obtenu de belles victoires, notamment l'abandon de la contribution de solidarité.

«Je remercie ici les antennes CO, qui ont été particulièrement sollicitées: deux manifestations, un débrayage, puis un référendum. Grâce à vous, chaque mobilisation a été un vrai succès. Le débrayage a fonctionné au-delà de mes espérances, avec onze CO sur quinze qui ont massivement participé. Les enseignants des CO fribourgeois peuvent être fiers: ils se sont montrés solidaires de toutes les professions de l'État de Fri-



bourg. Ils se sont battus, et tout cela dans le respect de nos institutions, sans rougir des actions menées avec professionnalisme et respect des élèves, des parents et des directions d'écoles.»

Après ce rapport chaleureusement applaudi, la parole a été donnée aux invité-es, puis quelques questions et interventions de l'assemblée ont suivi. La séance s'est conclue par un vibrant «Vive l'AMCOFF», avant de se prolonger autour d'un moment convivial.

Claire Spring

**COUPER DANS
LES EMS ?
LES CRÈCHES ?
LES TRANSPORTS
PUBLICS ?
ET LES HÔPITAUX ?**

**NON !
À LA LAFE**
le 26 avril non-lafe.ch

La LAFE touche ton quotidien, ton avenir!

Le référendum ayant récolté plus de 10'000 signatures valides, la campagne «NON à la LAFE» se prépare.

La Loi d'assainissement des finances cantonales s'inscrit clairement comme un nouvel étage dans un programme d'austérité qui pèse déjà lourdement sur le Personnel de l'État. Le plan d'assainissement actuel réduit vos moyens, limite vos marges d'action et dégrade progressivement vos conditions de travail.

La LAFE ne ferait qu'amplifier ces effets. Elle fragiliserait encore davantage vos conditions salariales et affaiblirait des prestations publiques essentielles: hôpitaux, crèches, transports publics, EMS, accès à la formation... Autant de services fondamentaux pour notre cohésion sociale auxquels les Employé-es d'État contribuent chaque jour avec professionnalisme et conviction.

À cela s'ajoute un élément particulièrement préoccupant: la motion liée à l'introduction du salaire au mérite. Présentée comme une modernisation du système

salarial, elle reposerait pourtant sur des évaluations difficiles à objectiver, ouvrant la voie à des décisions inéquitables et à une différenciation arbitraire entre collègues. Si le Conseil d'État avance que cela pourrait renforcer l'attractivité de certaines fonctions en tension, la FEDE y voit surtout une pression supplémentaire sur un Personnel déjà fortement sollicité, dans des secteurs où les attentes augmentent alors que les marges salariales se resserrent. L'enchaînement de ces mesures crée un terrain propice à l'érosion progressive d'acquis sociaux essentiels, construits grâce au dialogue et à l'engagement du Personnel. Ces dérives interrogent: jusqu'où ira-t-on dans les économies réalisées au détriment de celles et ceux qui

Au final, dire NON à la LAFE le 26 avril 2026, c'est refuser de sacrifier nos salaires, les services publics, le social et les principes éthiques sur l'autel d'un plan d'austérité injuste et déséquilibré.

assurent, chaque jour, le fonctionnement indispensable du service public?

Votre engagement et votre cohésion demeurent des atouts indispensables.

Préserver des conditions de travail justes et pérennes est essentiel pour garantir la qualité du service public et la dignité de notre métier.

Isabelle Castella, présidente de la FEDE